

# Module n°11 : Module "flash" - Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens

## Contexte

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

## Objectifs

---

Permettre à un établissement de définir et d'impulser une vision managériale porteuse de sens au travail

- Définir collectivement les valeurs managériales à promouvoir et à développer
- Définir les conditions de diffusion, d'adhésion et impulser la mise en oeuvre
- Définir les conditions d'évaluation

## Programme

---

1. Partager les attentes et les enjeux -Les enjeux d'une vision managériale partagée -Etat des lieux et diagnostic de départ
2. Donner le sens, partager une vision, mobiliser -Les enjeux du management dans une situation de changement -Postures et bonnes pratiques
3. Impulser et déployer -La création d'une nouvelle culture partagée -Engager les équipes dans une aventure commune -Quel plan d'action pour l'équipe de direction
4. S'approprier les leviers et les outils de la vision managériale partagée -La note de sens ou comment exprimer et partager une ambition managériale ? -La charte du management -La professionnalisation managériale : vers Points forts de l'intervention

- Une intersession permettant la réalisation d'un point d'étape pour ajuster et stabiliser le déploiement .
- Le programme sera adapté au regard du contexte et des enjeux de chaque établissement

**Public**

**Direction, encadrants, DRH, service RH**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
PAF03**

**Nature  
AFR**

**Durée  
28 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**